



Partagez vos bureaux et vos idées

La tendance est à la mutualisation, l'espace de travail n'y échappe pas ! Depuis un an, la coopérative La Rochelle Coworking développe le concept du partage de bureaux et des idées... à découvrir !

Nichés au cœur des Minimes, un peu en retrait de la rue, comme pour souligner l'ambiance à la fois studieuse et détendue, les bureaux de Working Share, l'enseigne de la coopérative, ont trouvé là un cadre tranquille... Design moderne, couleurs dynamiques, photos accrochées au mur, une zone d'accueil au centre avec vue sur pratiquement l'ensemble de l'espace. Un grand bureau vitré investi par un cabinet d'architecture, une pièce pour deux des quatre entrepreneurs qui ont un bureau attiré et une quinzaine de postes de travail à partager. Au milieu, une salle commune, pour la convivialité où chacun peut se détendre, discuter, prendre un café. Un peu plus loin, une salle de réunion et un espace de confidentialité pour téléphoner en toute tranquillité sans déranger personne ; bienvenue dans le monde de l'univers de l'espace collaboratif.

« Les postes de travail sont neutres et polyvalents »

Elodie, une des trois co-gérants parle doucement : des gens travaillent ! *"De par la structure même de l'espace, on retrouve ici essentiellement des métiers du tertiaire. Les emplacements ou postes de travail sont donc neutres et polyvalents : pas d'établi, pas de table à dessin, pas de paillasse, mais une table et la possibilité de se connecter".* S'y croisent des développeurs web, un animateur scientifique, une créatrice de bijoux, un

CHIFFRES

2 423

espaces de coworking en France (2013).

1^{er} août 2013

création de la coopérative à La Rochelle.

30

co-workers ; indépendants, gérants de sociétés, télétravailleurs....

38/40

ans de moyenne d'âge.

3

co-gérants.

journaliste, une conseillère voyage en ligne, un conseil en études énergétiques, une graphiste, un cabinet conseil en développement de la ressource humaine... et beaucoup d'autres ! Certains sont là à temps plein, d'autres à mi-temps, d'autres encore quelques heures par semaine, ou bien de temps en temps à la carte selon leurs besoins (voir encadré).

"L'objectif est de proposer un maximum de souplesse et une articulation la plus facile possible, avec des coûts qui restent très accessibles, et sans contrainte d'engagement. Pour de toutes petites entreprises qui n'ont pas de trésorerie ni de visibilité à long terme, c'est primordial" argumente Elodie. Et Tanguy, le deuxième des trois co-gérants, d'ajouter *"avoir un bureau, c'est également une vraie reconnaissance sociale pour la famille, les amis... le regard est différent. Cela vaut aussi pour les clients, il est plus facile de donner l'adresse du bureau que celle de la maison pour un rendez-vous professionnel, c'est un point d'ancrage" !*

Working Share

La structure a vu le jour le 1^{er} août 2013. A l'origine, quelques entrepreneurs qui travaillaient déjà ensemble. Ils ont créé cette structure originale à double titre. En premier lieu par son concept, ensuite par son statut juridique totalement inédit en France, pour ce genre d'espace, mais rapidement imité : une société coopérative. Ils sont une quinzaine à avoir investi >>>



WORKING SHARE, VILLAGE INFORMATIQUE

15 rue Alfred
Kastler
17000 La Rochelle
Tel. : 09 73 57 90 15

WORKING SHARE NUMÉRIQUE

17 rue Isaac
Newton
17000 La Rochelle

Mail :
contact@larochelle-
coworking.org

Site Internet :
workingshare.org

dans la coopérative. *"Et tout s'est enchainé facilement, les propriétaires des locaux qui croyaient au projet ont attendu qu'on soit prêt nos familles et amis ont adhéré au projet et ont également investi, sans oublier les cinq clubs Cigales (voir encadré) de Charente-Maritime qui nous ont suivis"* rappelle Tanguy, un autre des co-gérants.

Lors de la création, Working Share a reçu des aides européennes qui ont notamment permis l'embauche de Chloé, une étudiante en BTS Alternance "Assistante de Direction". Comme l'explique Elodie, *"c'est la seule salariée de la société. Denis, Tanguy et moi sommes des co-gérants bénévoles. Nous avons été élus pour un an avec un mandat social. Chloé nous aide dans la gestion quotidienne de la coopérative et peut avoir à aider les co-workers"*.

Initiée à quatorze, la structure a rapidement grossi pour compter actuellement trente co-workers. Ils sont indépendants, gérants de sociétés, télétravailleurs... Ils ont entre 25 et 50 ans, moyenne d'âge 38/40 ans et pour un tiers travaillent dans le numérique. *"Le seuil de rentabilité a été atteint en six mois, on avait misé sur un an"* sourit Elodie.

L'objet de la coopérative est de prendre en charge tout ce qui concerne le bon fonctionnement de l'espace : une partie administrative, les loyers, l'aménagement et le règlement de l'espace, la gestion quotidienne : frais courants (eau, électricité, impôts, loyer...), et toute une partie communication-animation de l'espace.

Les Jeux Di Code

La notion de partage se vit aussi au travers d'événements organisés par ou avec le concours de Working Share. Tout d'abord *"La Pecha kucha"*, un rendez-vous régulier entre co-workers au cours duquel l'un d'eux présente son activité, ou un projet aux autres de manière concise, claire, brève. C'est l'occasion d'apprendre à se connaître, d'échanger des infos, de créer une communauté. Régulièrement des conférences sont proposées dans les locaux sous forme de cycle : histoire de l'art, découvertes, récits de voyages avec en moyenne deux rencontres par mois, ouvertes au public. L'équipe sera présente au salon de l'entreprise les 14 et 15 octobre, juste avant le Ted X-La Rochelle sur lequel

Working Share est engagé depuis sa création. A venir aussi les *"Jeux Di Code"* : un rendez-vous régulier tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois pour présenter et discuter des nouvelles technologies du Web. Et puis dans le cadre de la fête de la Science et de la semaine du Code, une animation le 15 octobre, *"Coding Goûter"*, pour apprendre ce qu'est le code informatique. Des rendez-vous préparés en collaboration avec le Rupellab, (fab lab voir encadré), auxquels participent certains co-workers.

Un espace Working Share Numérique

Pour faire face à la demande, et dans une optique de spécialisation, Elodie, Tanguy et Denis travaillent à l'ouverture du deuxième espace orienté vers le numérique et les nouvelles technologies. Il sera logé à proximité de l'hôtel d'entreprises NTIC (1, rue Fleming à La Rochelle), avec pour voisin la pépinière d'entreprises. *"C'est une belle synergie qui se met en place, avec une gradation au fil du temps : on met en place le projet au Working Share, on le teste en pépinière, on développe à l'hôtel d'entreprise"*



Loi de 1947 sur les coopératives

Alternatives Economiques Poche n° 022 - janvier 2006
La loi du 10 septembre 1947 « portant statut de la coopération » sert de cadre législatif de référence à l'ensemble des coopératives : elle définit leurs règles générales de fonctionnement et d'administration par rapport aux autres formes d'entreprises. Votée un lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte d'aspiration à la démocratie économique et sociale, elle établit notamment les principes « une personne, une voix », de la double qualité (adéquation entre les propriétaires du capital et les bénéficiaires des services de la coopérative), de

droits égaux dans la gestion, de libre-adhésion, de l'exclusivisme (c'est-à-dire l'ouverture des services de la coopérative aux seuls associés), et d'affectation et de répartition du résultat (réserves impartageables, intérêt aux parts sociales et ristourne). Cette loi permet également la création de structures soumises à son seul régime : coopératives dites loi de 1947, unions de coopératives et unions d'économie sociale (ces dernières disposent de quelques aménagements et d'un sociétariat particulier formé en majorité d'organismes dits de l'économie sociale).



FORMULES ET TARIFS :

explique Tanguy qui voit là de belles opportunités. Lui-même va migrer vers le nouvel espace : *"il n'y a pas plus seul qu'un web designer indépendant, un créateur de logiciel, ou un informaticien ! Et en même temps, ce sont les plus demandeurs de liens pour échanger les expériences, se refiler des astuces, être au courant des dernières nouveautés dans des domaines en constante évolution"*. Dans ce second projet, Working Share est accompagné par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Organisé dans le même esprit, l'espace se distribue entre dix places "flex" à savoir interchangeables, et six "fix", soient des bureaux attitrés. L'ouverture est prévue courant octobre au 17 rue Isaac Newton à La Rochelle !

"C'est une autre forme de travail où on n'est ni chez soi, ni en entreprise"

"Le fait d'avoir deux structures va donner un peu d'air à la première et aider l'émergence d'une communauté professionnelle dans la

deuxième. Rien de tel pour favoriser l'émulation et une vraie dynamique de travail", se réjouit Tanguy. L'autre avantage est aussi de conserver une petite marge de manœuvre pour accueillir les personnes dans de bonnes conditions. "Heureusement on n'en est pas à devoir réserver son bureau" note Elodie !

Pour les personnes intéressées qui viennent voir et qui ont envie de tester, Working Share leur offre une journée gratuite pour essayer, histoire de vivre l'expérience de l'intérieur. Une expérience que les coworkers ont finalement l'air d'apprécier. Quelques mois seulement, pour certains comme une étape, un tremplin... D'autres s'y voient encore longtemps : conserver son indépendance, tout en se donnant un cadre de travail qui offre certaines facilités. C'est également un réseau d'apporteurs d'affaires, car il est plus facile de travailler ou de recommander quelqu'un qu'on connaît. *"Alors, c'est vrai qu'au départ c'est déroutant, c'est une autre forme de travail où on n'est ni chez soi, ni en entreprise"* reconnaît Elodie !

Anne Jouvin



Fix (7 jours/7, bureau attitré, salle de réunion pour RDV) :
199 € HT /mois

Flux (5 jours/sem, bureau open space, salle de réunion pour RDV) :
159 € HT /mois

Flex (mi-temps 2,5 jours/sem, bureau open space, salle de réunion pour RDV) : 89€ HT /mois

Fly (pass 1 jour, carte 10 jours - 171 € HT, bureau open space) :
19 € HT/jour

Location d'espaces :

Salle de réunion (12 pl), salle de conférence (35 pl), de 16 € HT/h à 150 € HT

Rupellab

Le Fab Lab, ou "laboratoire de fabrication" se définit comme un lieu d'échange et de développement pour la création, l'innovation et l'entrepreneuriat. Equipé de matériel, d'outils, d'informatique, ce lieu est à destination des entrepreneurs, artistes, designers, étudiants qui veulent passer de la phase projet à la phase réalisation.

L'ambition : créer un lieu convivial pour favoriser l'innovation, la créativité, l'interdisciplinarité et le partage de connaissances. Un lieu intergénérationnel et multiculturel pour le développement de projets coopératifs.

CIGALES

CIGALES pour Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire. Le Club est constitué de 5 à 20 personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun. Il se réunit plusieurs fois par an pour recevoir les créateurs, décider de l'affectation de leur épargne collective au capital des entreprises. Investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire. Le club a une durée de vie de 5 ans, prorogable une fois. Au terme de sa vie, il procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des cigaliers. (sources : cigales.asso.fr)